

SESSION 1-B
CLASSIFICATION DES STATISTIQUES
AGRICOLES

2. CLASSIFICATION STATISTIQUES AGRICOLES DANS LA CITI

La Classification internationale type, par industrie CITI rev4, CCP rev2 (harmonisation des outils de collecte)

Nomenclature : norme de classement, organise l'information, facilite le traitement.

STRUCTURATION :

- sections : de A à U (une position)
- divisions (branches) : de 01 à 99 (deux positions)
- groupes (sous branches) : (trois positions : exemple : 011)
- classes (activités) : (quatre positions : exemple : 0111)
- sous classes (produit) : (cinq positions : exemple : 01.11.5).

La section A : Agriculture, sylviculture et pêche

CLASSIFICATION

LISTE des Section, divisions et groupes de la nomenclature des activités agricoles dans la CITI rev4

- **Section (1)** : A : Agriculture, sylviculture et pêche

- **Divisions (3)**:

Division 01 : Culture et production animale, chasse et activités de services connexes

Division 02 : Sylviculture et exploitation forestière

Division 03 : Pêche et aquaculture

Groupe (13)

011 : Cultures temporaires

012 : Cultures permanentes

013 : Prolifération végétale

014 : Production animale

015 : Exploitation mixte

016 : Activités d'appui à l'agriculture et activités consécutives à la récolte

017 : Chasse, piégeage et activités de services connexes

021 : Sylviculture et autres activités d'exploitation forestière

022 : Exploitation forestière

023 : Récolte de produits forestiers autres que le bois

024 : Services d'appui à la sylviculture

031 : Pêche

032 : Aquaculture

CLASSIFICATION DES ACTIVITES ET DES PRODUITS AGRICOLES

Les activités sont classées en fonction du processus de production

Le regroupement des produits est basée sur trois critères :

- Type de produit ;**
- Genre ou espèce de la plante cultivée;**
- Culture temporaire ou permanente.**

CLASSIFICATION

Division (Branche)	Groupe (sous branche)	Classe (Activité)	Description	Produits
01			Culture et production animale, chasse et activités de services connexes	
	011		Cultures temporaires	
		0111	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	<ul style="list-style-type: none"> - Céréales (blé, maïs...) - Légumineuses (haricot, lentille...) - Graines oléagineuses (fèves de soja, arachide...)
		0112	Culture du riz	Riz
		0113	Culture de légumes et de melons, de racines et tubercules	<ul style="list-style-type: none"> - Légumes (choux, concombres..) - Légumes à racines (carotte, ails,..) - Légumes tubercules (pomme de terre,..)
		0114	Culture de canne à sucre	Canne à sucre
		0115	Culture de tabac	Tabac brut
		0116	Culture de plantes à fibres textiles	Coton ...
		0119	Autres cultures temporaires	Produit de cultures temporaires non classées ailleurs

Division (Branche)	Groupe (sous branche)	Classe (Activité)	Description	Produits
	012		Cultures permanentes	
		0121	Culture de raisin	Raisin de cuve et de raisin de table
		0122	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	Avocats, bananes et plantains, dattes, figues, mangues, papayes, ananas...
		0123	Culture d'agrumes	Oranges, mandarines et clémentines, autres agrumes
		0124	Culture de fruits à pépins et de fruits à noyaux	Pommes, abricots, cerises, poires,
		0125	Culture d'autres fruits sur arbres et arbustes, et de fruits à coque	Fraises, amandes, noix de cajou, noix....
		0126	Culture de fruits oléagineux	noix de coco, olives, (exclusion : <i>fèves de soja, d'arachides et autres graines, voir 0111</i>)
		0127	Culture de plantes pour boisson	Café, thé, maté, cacao...
		0128	Culture de plantes pour épices, de plantes aromatiques et pour médicaments et produits pharmaceutiques	Piments, poivrons, macis et cardamomes, anis...
		0129	Autres cultures permanentes	Caoutchouc, sapins de Noël

Division (Branche)	Groupe (sous branche)	Classe (Activité)	Description	Produits
	013	0130	Prolifération végétale	Plants destinés à être repiqués
	014		Production animale	
		0141	Élevage de bovins et de buffles	de bovins et de buffles, lait cru de vache et de bufflesse
		0142	Élevage de chevaux et autres équidés	chevaux (y compris les chevaux de course, les ânes, mulets)
		0143	Élevage de chameaux et autres camélidés	Chameaux (dromadaires) et autres camélidés
		0144	Élevage de moutons et de chèvres	Moutons et de chèvres, lait de chèvre cru, laine vierge
		0145	Élevage de porcins	Porcins (porcs)
		0146	Élevage de volailles	poules et coqs) canards, oies, dindes et pintades, d'œufs.. <i>Exclusions : plumes ou de duvet</i>
	015	0149	Élevage d'autres animaux	Autruches, insectes, lapins et autres animaux à fourrure, pelleteries; peaux de reptiles;

Division (Branche)	Groupe (sous branche)	Classe (Activité)	Description	Produits
	016		Activités d'appui à l'agriculture et activités consécutives à la récolte	
		0161	Activités d'appui à la culture	Exploitation, préparation de champs, lutte contre les insectes et animaux nuisibles
		0162	Activités d'appui à la production animale	services de contrôle des troupeaux, nettoyage des cages à poules, ...
		0163	Activités consécutives à la récolte	égrenage du coton, préparation des feuilles de tabac
		0164	Préparation des semences aux fins de propagation	séchage, le nettoyage, la sélection traitement des semences jusqu'à leur commercialisation. Traitement de semences génétiquement modifiées
	017	0170	Chasse, piégeage et activités de services connexes	la chasse et le piégeage pratiqué sur une base commerciale, la capture d'animaux (morts ou vifs) pour l'alimentation...

Division (Branche)	Groupe (sous branche)	Classe (Activité)	Description	Produits
02			Sylviculture et exploitation forestière	
	021	0210	Sylviculture et autres activités d'exploitation forestière	arbres sur pied : boisement, reboisement, transplantation, coupe d'éclaircie et conservation des forêts et des coupes
	022	0220	Exploitation forestière	bois grume, bois de chauffage, charbon de bois...
	023	0230	Récolte de produits forestiers autres que le bois	produits forestiers autres que le bois : champignons
	024	0240	Services d'appui à la sylviculture	lutte et protection contre les incendies de forêts,
03			Pêche et aquaculture	
	031		Pêche	
		0311	Pêche en mer (pêche chalutière, pêche sardinière, pêche thonière...)	poissons, mollusques, crustacés, plantes, crocodiles, alligators et amphibiens capturés dans les eaux en mer
		0312	Pêche en eau douce	poissons, crustacés capturé dans les eaux intérieures
	032		Aquaculture	
		0321	Aquaculture en mer	Poissons capturé d'élevage dans les eaux en mer
		0322	Aquaculture en eau douce	Poissons capturés d'élevage dans les eaux en mer

CLASSIFICATION DES TERRES

Les terres sont classées selon l'utilisation. Le Programme Mondiale du Recensement de l'Agriculture 2020 (PMRA2020) recommande neuf catégories fondamentales d'utilisation des terres suivantes :

- Terres consacrées à des cultures temporaires;
- Terres consacrées à des prairies temporaires;
- Jachères temporaires;
- Terres consacrées à des cultures permanentes;
- Prairies et pâturages permanents;
- Terres consacrées à des bâtiments et cours de ferme
- Forêts ou autres terres boisées;
- Zone utilisée pour l'aquaculture (y compris eaux intérieures et côtières d'exploitation)
- Autres terres n.c.a.

CLASSIFICATION DE L'UTILISATION DES TERRES

CLASSE I	CLASSE II	CLASSE III	CLASSE IV	DESAGREGATION		
Terres consacrées à l'agriculture	Terres Agricoles	Terres en cultures	Terres arables	Terres consacrées à des cultures temporaires	1	
				Terres consacrées à des prairies et pâturages temporaires	2	
				Jachères temporaires	3	
					Terres consacrées à des cultures permanentes	4
					Terres consacrées à des prairies et pâturages permanents	5
					Terres consacrées à des bâtiments et cours de ferme	6
Forêts et autres terres boisées					7	
Zone utilisée pour l'aquaculture					8	
Autres zones (n.c.a)					9	

FIN DE LA SESSION 1 B